



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Paris, le 11 JUIL. 2014

Direction générale
de l'enseignement
supérieur
et de l'insertion
professionnelle

Service de la stratégie
des formations et
de la vie étudiante

Mission du numérique
pour l'enseignement
supérieur

DGSIP A / MNES
n°2014-320

Dossier suivi par :
Khedidja Dib

Téléphone :
01 55 55 85 73

Mél :
Khedidja.dib
@enseignementsup.gouv.fr

1 rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Le Ministre de l'éducation nationale, de
l'enseignement supérieur
et de la recherche

à

Monsieur le Président de l'Université
de la Réunion

s/c de Monsieur le recteur de l'académie de la
Réunion, chancelier des universités

Objet : Dotation au titre des actions spécifiques

Une subvention d'un montant de trente mille euros (30 000€) vous sera attribuée, sur le programme 150 action 15, dans le cadre des actions spécifiques au titre de 2014.

Cette subvention est destinée, pour la période 2014-2015, à créer l'observatoire des usages et à lancer sa première action. Cette dernière couvre un état des lieux des usages des services de l'environnement numérique de travail (scolarité, podcast, plateformes pédagogiques, documentation, communication...) et les accès via les réseaux filaires et Wi-Fi. Cette subvention est également destinée à élaborer un guide méthodologique et de bonnes pratiques pour la création d'un tel observatoire ainsi que le transfert de compétences aux autres UNR qui le souhaitent.

Cette subvention est sous la responsabilité de Monsieur Christophe Porlier, directeur de l'UNR de la Réunion.

Un bilan de l'utilisation de cette dotation devra m'être adressé au mois de mai 2015. Il devra porter sur la production d'indicateurs pertinents des usages, l'analyse de ces indicateurs et les mesures prises pour améliorer la qualité de service à l'utilisateur final qu'il soit étudiant ou enseignant.

Vous voudrez bien mentionner le soutien du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche lors des actions de communication que vous mettrez en place.

Pour le ministre et par délégation
La directrice générale de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle,

Simone BONNAFOUS